

confintea VI

Bulletin de suivi n° 11

septembre - décembre 2015



Avant-propos

La nouvelle *Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015)* comporte une approche systématique de l'apprentissage et l'éducation des adultes pour les Etats membres à travers la définition de trois domaines clés de l'apprentissage et des compétences, à savoir l'alphabétisation et les compétences de base, la formation continue et les compétences professionnelles ainsi que l'éducation libérale/populaire/communautaire et les compétences liées à la citoyenneté. À ceci s'ajoutent six domaines d'action transversaux, déjà présentés à la communauté internationale par le *Cadre d'action de Belém (BFA)* et permettant d'assurer une transition souple vers les objectifs du Cadre d'action Éducation 2030 au sein de l'*Agenda des Nations Unies pour le développement durable* adopté lors du Sommet des Nations Unies pour le développement durable (New York, septembre 2015). Il incombe aux Etats membres de mettre en œuvre le *Cadre d'action de Belém* sur une base continue tout en renforçant la coopération internationale. Lors de la 40e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2019, les Etats membres seront tenus de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la nouvelle recommandation et de la façon dont ils l'ont intégrée à leurs stratégies et politiques éducatives. Le processus CONFINTEA prévoyant des rapports réguliers pour alimenter le *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)* constituera un instrument précieux à cet effet.

Le cycle des rencontres régionales de suivi de CONFINTEA VI s'est achevé par la réunion d'Alexandrie (Egypte) pour les Etats arabe en octobre 2015. S'y sont retrouvés des experts en éducation et des responsables des gouvernements afin d'évaluer la mise en œuvre du *BFA* et d'élaborer des plans d'action concrets pour promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes dans la région. En ce qui concerne les autres régions, l'UIL continuera d'appuyer les activités de suivi à travers le pilotage de la mise en application des plans régionaux respectifs en vue du prochain bilan de mi-parcours de CONFINTEA fin 2016.

Dans le cadre du lancement de la troisième édition du *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III)* au printemps 2016, l'UIL projette une série d'activités régionales, adoptant la même

perspective que ce bilan de mi-parcours de CONFINTEA qui examinera le niveau de réalisation de tous les plans d'action régionaux.

J'ai la conviction que 2016 sera une année fructueuse pour repositionner l'apprentissage et l'éducation des adultes et les établir comme éléments indispensables pour le développement durable dans toutes les régions.

Avec mes meilleurs vœux

Arne Carlsen
Directeur, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

La nouvelle Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015)

La Conférence générale de l'UNESCO de 2015 a adopté une nouvelle sur l'apprentissage et l'éducation des adultes qui remplacera la *Recommandation de 1976 sur le développement de l'éducation des adultes*. Lors des conférences précédentes, CONFINTEA V (Hambourg, 1997) et CONFINTEA VI (Belém, 2009) ainsi que la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 2013), la communauté internationale a réclamé un remaniement de la *Recommandation de 1976* « afin de tenir compte des défis contemporains sur les plans éducatif, culturel, politique, social et économique ».

Définir l'apprentissage et l'éducation des adultes avec précision

La nouvelle *Recommandation* fournit une définition détaillée de l'apprentissage et l'éducation des adultes (ALE) qui distingue trois domaines clés de compétences et apprentissage : pour (a) équiper les adultes des compétences d'alphabétisation et de base ; (b) procurer une formation continue et un développement professionnel et (c) permettre une citoyenneté active à travers ce qui est désigné par les termes éducation communautaire, populaire ou libérale. La *Recommandation* appelle les Etats membres à prendre des mesures dans les domaines déjà énumérés dans le *Cadre d'action de Belém (BFA)* tels que politiques et programmes, gouvernance, financement, participation,

inclusion et équité et qualité, tout en y ajoutant un renforcement de la coopération internationale. Une des façons de piloter la *Recommandation* consiste à recourir aux mécanismes déjà existants appliqués dans le processus CONFINTEA, en particulier le *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)* publié tous les trois ans et qui examine les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action au sein des Etats membres.

La *Recommandation* fait directement référence à *l'Agenda 2030 pour le développement durable* et souligne que « L'apprentissage et l'éducation des adultes ont pour but de doter les individus des capacités dont ils ont besoin pour exercer leurs droits et prendre leur destin en mains. Ils favorisent le développement personnel et professionnel, aidant ainsi les adultes à participer plus activement à la vie de leur société, de leur communauté et de leur environnement. Ils favorisent une croissance économique durable et inclusive et créent, pour les individus, des perspectives de travail décentes. Ils sont donc essentiels pour réduire la pauvreté, améliorer la santé et le bien-être, et contribuer à la création de sociétés d'apprentissage durables ».

L'intégralité du texte de la *Recommandation* sera bientôt disponible en ligne

Coopération régionale en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes



Le *Cadre d'action de Belém (BFA)* comporte des lignes directrices et une série d'engagements concernant le développement plus avant de l'apprentissage et l'éducation des adultes (ALE) aux niveaux régional et national. Afin de tenir compte des différences régionales pour une mise en œuvre du *BFA* la plus efficace possible et afin de promouvoir la coopération régionale, une série de rencontres a eu lieu dans toutes les régions (Amérique latine et Caraïbes, 2011 ; Afrique, 2012 ; Asie et Pacifique, 2013 ; Europe et Amérique du Nord, 2013 ; Etats arabes, 2015). Ces rencontres ont réuni les acteurs clés des Etats membres, parmi lesquels figuraient des ministres responsables de l'apprentissage et l'éducation des adultes ou des directeurs au niveau national de l'alphabétisation/l'éducation des adultes. Elles avaient pour objectif de contextualiser le suivi global en identifiant les activités prioritaires concernant la mise en œuvre plus poussée du *BFA* dans la région.

Afin de repositionner l'apprentissage et l'éducation des adultes dans la perspective du Cadre d'action Education 2030 et compte tenu du bilan de mi-parcours de la

CONFINTEA en 2016, l'UIL continuera de soutenir les efforts des Etats membres dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les adultes dans le sillage des activités prioritaires lancées suite aux réunions régionales. Concrètement, cela consistera à diffuser des informations sur le potentiel de la nouvelle recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015), à faire connaître les résultats du *GRALE III* sur leurs bienfaits pour la santé, l'emploi et le développement social et communautaire et à apporter un soutien ciblé à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes dans certains pays à travers un appui technique et le Programme de bourses d'études CONFINTEA à l'UIL.

CONFINTEA VI regional follow-up meeting for the Arab States

Accroître une participation équitable des jeunes et des adultes à l'éducation afin de promouvoir la paix et le développement durable dans les Etats arabes



Des compétences d'alphabétisme insuffisantes, de piètres résultats éducatifs et une faible participation à l'éducation des jeunes et des adultes continuent d'entraver le développement dans de nombreux États arabes. On estime actuellement que plus de 50 millions d'adultes dont 60 % de femmes, sont dépourvus des compétences d'alphabétisme de base. Des millions de jeunes ne sont ni scolarisés, ni en formation et n'ont donc pas d'opportunités d'acquérir des compétences utiles et durables pour la vie et l'emploi. Ceci signifie que ces jeunes ne peuvent exploiter tout leur potentiel. La nécessité d'accroître une participation équitable des jeunes et des adultes à l'éducation a figuré au cœur des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion régionale de suivi de la CONFINTEA VI pour les Etats arabes, organisée du 26 au 28 octobre 2015 à Alexandrie, en Egypte. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), le bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth et l'Organisation islamique pour l'Éducation, la Science et la Culture (ISESCO), ont conjointement planifié et coordonné la réunion qui avait pour objectif d'évaluer les développements intervenus en matière d'apprentissage des jeunes et des adultes dans les États arabes depuis 2009.

Apprentissage et éducation des adultes pour la paix et le développement durable

Lors de la réunion intitulée « Six ans après Belém : évaluer l'apprentissage et l'éducation des adultes pour la paix et le développement durable », les participants ont répertorié les faits probants relatifs aux progrès accomplis en matière d'alphabétisation et d'apprentissage et éducation des adultes (ALE). En outre, les participants ont procédé à l'évaluation du rôle vital que jouent l'alphabétisation et l'éducation des adultes dans la réalisation des objectifs éducatifs des Etats arabes et ont élaboré un plan d'action régional concret pour piloter et mettre en œuvre les recommandations du *Cadre d'action de Belém (BFA)* aux niveaux national et régional. La rencontre a réuni quelque 60 participants, parmi lesquels figuraient des représentants des gouvernements et des délégués d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales, issus de 12 Etats arabes.

Le directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), M. Arne Carlsen, a partagé les points de vue de l'Institut au cours d'une présentation sur le nouveau Cadre d'action Education 2030, *l'Agenda 2030 pour le développement durable*, le *Cadre d'action de Belém* (qui a été traduit en arabe), la nouvelle *Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015)* et les résultats préliminaires des États arabes, collectés pour le *Troisième rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III)*.

La contribution de l'UIL a consisté à placer les discussions de la réunion dans le contexte des récents développements internationaux et régionaux en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes et à préparer le terrain pour des projets régionaux de suivi.

Prochaines étapes : mettre en œuvre un plan d'action régional

La Conférence a débouché sur l'adoption d'un Plan d'action régional qui détaille des projets fondés sur les thèmes du *Cadre d'action de Belém* aux niveaux régional et sous régional ainsi que les entités responsables et les dates envisagées pour chaque projet. L'UIL et les bureaux régionaux de l'UNESCO à Beyrouth et au Caire appuieront le développement du Centre de ressources régional de l'UNESCO de Catégorie II (Sirs-el-Layyan) à proximité du Caire. Ce centre soutiendra les activités nationales de renforcement des capacités en fonctionnant comme relais régional et dépositaire des bonnes pratiques d'éducation et de matériels d'apprentissage contextualisés. Il fournira une plateforme régionale d'échanges pour les Etats arabes à travers la distribution de rapports de recherche et d'informations pertinents sur les bonnes pratiques. Parmi les activités de suivi dans les Etats arabes figurera également la création d'un glossaire régional

d'apprentissage et d'éducation des adultes. En outre, des documents seront traduits en arabe et rendus accessibles, ce qui permettra aux Etats arabes de consulter les travaux de recherche internationaux, de bénéficier des bonnes pratiques et donc de participer aux débats à un niveau mondial. De plus, l'UIL va promouvoir le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes (GNLC) dans les Etats arabes en y décernant des prix aux villages apprenants et en instaurant des cadres d'équivalence pour faire progresser la reconnaissance, validation et certification (RVA) de toutes les formes d'apprentissage dans la région.

Le *Cadre d'action de Belém* souligne que nous avons besoin de citoyens intégrés, informés, lettrés et actifs afin de faire face aux défis du vingt-et-unième siècle. L'éducation des jeunes et des adultes est une partie intégrante de l'apprentissage tout au long de la vie et constitue le fondement indispensable de la paix et d'un bien-être personnel, social et économique durable.

Alphabétisation et sociétés durables

Transformer la « Vision 2030 de l'alphabétisation » en action dans la région Amérique latine et Caraïbes



Des experts en éducation issus de la région Amérique latine et Caraïbes se sont réunis les 26 et 27 novembre 2015 à Montevideo (Uruguay). Cette réunion avait pour but de recenser les avancées et d'identifier des domaines concrets de collaboration régionale en vue d'atteindre les objectifs d'alphabétisation et d'éducation des adultes énoncés dans le nouveau cadre d'action Éducation 2030, adopté cette année par les États membres de l'UNESCO. Organisée par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (OREALC), la rencontre a été axée sur la conception d'initiatives concrètes susceptibles d'être déployées dans la région pour promouvoir l'éducation des jeunes et des adultes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Un délégué de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) y a participé pour partager la perspective de l'Institut sur l'apprentissage tout au long de la vie. L'assemblée a identifié les stratégies suivantes pour l'action future:

- Préparer un rapport régional sur l'apprentissage et l'éducation des adultes inspiré du *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)*.

- Présenter les politiques et stratégies en matière d’alphabétisation ainsi que d’apprentissage et d’éducation des adultes au moyen d’un observatoire régional afférent.
- Mener une recherche exploratoire sur l’expérience dans la région avec la Reconnaissance, la validation et l’accréditation (RVA) des acquis de l’apprentissage non formel et informel.
- Concevoir des instruments pour guider les pays dans leurs mesures de perfectionnement des capacités destinées aux formateurs et facilitateurs en apprentissage et éducation des adultes.



Attention soutenue à l’alphabétisation et l’éducation des adultes dans la région Amérique latine et Caraïbes

Cette réunion a complété la réunion régionale de suivi de CONFINTEA VI pour l’Amérique latine et les Caraïbes, organisée conjointement par l’UIL et l’OREALC au Mexique en 2011. Plus de 250 participants y avaient adopté la matrice régionale de mise en œuvre et de suivi du *Cadre d’action de Belém*. Cette matrice a guidé les débats à la réunion de Montevideo et demeure un document majeur dans la région pour la réalisation des programmes d’apprentissage et d’éducation des adultes.

Si le droit à l’éducation transparaît dans la législation de tous les États membres de la région, et s’il existe une grande variété de programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes, il demeure néanmoins des défis de taille concernant de nombreux facteurs mentionnés dans la matrice régionale.

Les points concrets définis lors de cette réunion fourniront aux pays une base solide pour œuvrer en vue d’atteindre leurs objectifs éducatifs. Jorge Sequeira, directeur de l’OREALC, a déclaré que « la réunion a contribué à fixer une feuille de route commune à la région pour l’après-2015, qui alimentera la nouvelle plateforme régionale sur l’application du Cadre d’action Éducation 2030 ».

Nouvelle politique d’éducation non formelle au Ghana

Le Ghana élabore actuellement une nouvelle politique en matière d’éducation non formelle qui, une fois appliquée, contribuera à dispenser l’alphabétisation et une formation professionnelle de base à ses citoyens âgés de plus de 15 ans sans compétences lettrées, évalués à 29 pour cent. La politique actuelle du pays relative à l’alphabétisation et l’éducation non formelle, le « programme d’alphabétisation de masse et de changement social » (MASSLIP), date de 1998. La conception d’une nouvelle politique est nécessaire pour s’inscrire dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie. À la demande de la division ghanéenne de l’éducation non formelle, l’Institut de l’UNESCO pour l’apprentissage tout au long de la vie participe à la conception de ce document.

Atouts de la nouvelle politique

Amorcée en mai 2015 lors d’un atelier organisé par l’UIL, la procédure de révision a abouti en octobre à la finalisation d’un avant-projet de politique en éducation non formelle. Cette procédure a impliqué des consultations nationales avec toutes les parties prenantes, du niveau gouvernemental au niveau de base. Celles-ci ont fourni des apports pertinents et pragmatiques, qui contribueront à sensibiliser à cette politique et à procéder à son application de manière concluante après son adoption.

L’objectif premier de cette politique d’éducation non formelle consiste à fournir aux divers acteurs de l’éducation des conseils sur la mise en œuvre efficace des programmes afférents dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie. Une fois appliquée, cette politique renforcera un accès équitable et améliorera la qualité des opportunités d’apprentissage destinées aux apprenants de tous les groupes d’âge. Elle facilitera ainsi la concrétisation du droit à « l’éducation pour tous » ancré dans la constitution du pays. L’UIL maintiendra son soutien au ministère compétent jusqu’à la finalisation, l’adoption et l’application de cette politique.

L’Allemagne se fixe un objectif ambitieux pour l’alphabétisation

L’Allemagne a pour ambition d’accroître, dans les 15 années à venir, les compétences en littératie et numératie d’au moins 5 millions d’adultes sur les 7,5 millions qui possèdent de faibles niveaux d’alphabétisme.

Dans le même temps, le pays va promouvoir les services d’orientation et de conseil afin d’atteindre ses objectifs. Cette initiative figure dans une [résolution adoptée lors de la 75e assemblée générale de la Commission allemande pour l’UNESCO](#) mi-septembre. Elle constitue un pas décisif vers la réalisation de l’Objectif 4 des Objectifs de développement durable 2030 (ODD), à savoir « Assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie ». L’Assemblée générale des Nations Unies a adopté les ODD en septembre 2015 pour orienter l’agenda global de développement au cours des 15 prochaines années.

En outre, la résolution allemande vise à promouvoir les mécanismes de reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel et de promouvoir l'éducation inclusive dans les contextes formels et non formels.

Réunion de l'équipe rédactionnelle du *GRALE III*

Le comité de rédaction du 3e *Rapport mondial UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III)* s'est réuni pour la troisième fois à Hambourg, à l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. Cette réunion a permis à l'équipe rédactionnelle de discuter de la teneur et de la qualité des chapitres de cet ouvrage dont la publication est prévue en 2016. Le *GRALE III* se consacrera essentiellement au pilotage des bienfaits de l'apprentissage et l'éducation des adultes pour la santé et le bien-être, la communauté et la société, ainsi que l'emploi et le marché du travail. Le rapport sera confectionné par l'UIL en collaboration avec des partenaires internationaux parmi lesquels figurent l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).



À propos du Rapport

Le *Rapport mondial UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE)* paraît tous les trois ans afin de recenser les développements intervenus en la matière dans toutes les régions du monde. Le *GRALE* constitue un instrument clé de pilotage des progrès accomplis dans les domaines des politiques et programmes, de la gouvernance, du financement, de la participation et de la qualité par rapport aux recommandations adoptées lors de la 6e Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFITEA VI).

Appuyer l'apprentissage et l'éducation des adultes à travers le Programme de bourses d'études CONFITEA

En 2015, six spécialistes de l'éducation ont pris part au Programme de bourses d'études CONFITEA proposé par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long



de la vie (UIL). Ces bourses d'études d'une durée d'un mois sont attribuées à des spécialistes de l'éducation au niveau tant gouvernemental que non gouvernemental des Etats membres de l'UNESCO. Elles ont pour objectifs de leur permettre d'élaborer des politiques nationales pour leurs pays en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes. Les boursiers sont censés accorder une attention particulière aux domaines d'action que constituent les politiques et programmes, la gouvernance, le financement, la participation et la qualité. Le programme de bourses s'inscrit dans le mandat de l'UIL consistant à appuyer les Etats membres dans leurs efforts pour accroître les capacités et promouvoir des politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes inclusives et intégrées, conformément à ce que stipule le *Cadre d'action de Belém*.

Le programme de bourses, qui s'est déroulé en octobre 2015, a rassemblé des spécialistes des pays suivants : Egypte, Éthiopie, Indonésie, Togo, Tunisie et Uruguay. Avec le soutien de spécialistes de l'éducation de l'UIL et sur la base des informations fournies au cours de séances de travail avec le Professeur Kjell Rubenson (Université de Colombie-Britannique, Vancouver, Canada), les boursiers ont travaillé sur les domaines de l'éducation qui posent problème dans leurs pays, à savoir :

- Intégration des facteurs de qualité pour le développement durable dans le domaine de l'apprentissage et l'éducation des adultes en Egypte (**Nadia Salama Hashem Hassan**, directrice de la Planification et de la Recherche, département de l'Éducation des adultes, ministère de l'Éducation).
- Expansion des centres de ressources d'apprentissage en Éthiopie (**Yoseph Abera**, expert principal, éducation des adultes et non formelle, ministère de l'Éducation).
- Élaboration d'un nouveau cadre curriculaire pour les centres d'apprentissage communautaire en Indonésie (**Yohan Rubiyantoro**, ministère de l'Éducation et de la Culture).
- Amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation à l'aide de mécanismes appropriés de financement au Togo (**Catherine Djayouri Noulou-Kmey**, Coordonnatrice/Programme national d'appui à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes, ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation).

- Certification de l'éducation non formelle dans le Cadre national de qualifications tunisien (**Mohamed Ben Youchâa**, directeur de l'Alphabétisation et de l'Éducation des adultes, ministère des Affaires sociales).
- Développement des initiatives d'apprentissage familial pour soutenir les enfants vulnérables en Uruguay (**Patricia Banhero Corbo**, Direction nationale pour l'Éducation, ministère de l'Éducation et de la Culture).

Lancé en 2011, le Programme de bourses d'études CONFITEA est financé par l'UIL et s'adresse aux professionnels de l'éducation des ministères et des organisations de la société civile. Il a pour objectif de les aider à mettre en œuvre les engagements contractés par 144 États membres lors de la CONFITEA VI en 2009.

Stages de recherche CONFITEA 2015

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a accueilli quatre spécialistes de l'éducation pour un stage de recherche CONFITEA d'un mois en septembre 2015. Ces stages, financés par des dons privés, offrent aux chercheurs et experts en éducation issus des États membres de l'UNESCO l'opportunité de mener une recherche approfondie dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment sur divers aspects de l'éducation des adultes et de la formation continue, de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle. Les chercheurs-stagiaires séjournent pendant un mois à l'UIL, où ils ont accès à sa bibliothèque et peuvent consulter et échanger avec les spécialistes de l'UIL actifs dans différents domaines. Les travaux réalisés par les chercheurs aident leurs pays à améliorer la qualité de l'éducation des adultes appréhendée dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Dr. Ali Ziyaeemehr (directeur du département de recherche stratégique, conseil suprême de l'éducation au ministère de l'éducation, République islamique d'Iran) a entamé un projet de recherche intitulé « Cadre pour l'expansion du concept d'alphabétisation et d'éducation de base dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie en République islamique d'Iran ». De retour dans son pays, Dr. Ziyaeemehr poursuit son travail sur ce projet. Il a déjà donné deux présentations sur le sujet devant des décideurs et continuera à analyser les défis mondiaux et nationaux de l'alphabétisation et de l'éducation de base avec ses collègues au ministère de l'éducation et avec la Commission nationale de l'UNESCO à Téhéran.

Mme Thi Bao Ngoc Nguyen (spécialiste, ministère de l'éducation et de la formation professionnelle du Viet Nam) a travaillé sur un guide intitulé Pérennité des centres communautaires d'apprentissage au Viet Nam. Durant son stage à l'UIL, Mme Nguyen a accédé aux études menées dans le monde entier sur ces centres et l'apprentissage tout au long de la vie, qui l'aideront à finaliser ce guide. Il sera utilisé à partir de 2016 dans la formation des dirigeants et personnels éducatifs des centres



communautaires d'apprentissage au Viet Nam. D'autres pays devraient également tirer profit des résultats de cette formation.

M. Timothy Ireland (professeur associé et détenteur de la chaire UNESCO de l'éducation des jeunes et des adultes à l'université fédérale de Paraíba, Brésil) a mené une étude sur « L'agenda pour l'après-2015 sur l'éducation et le développement : que signifie-t-il pour l'avenir de l'éducation des adultes ? ». Après son retour au Brésil, M. Ireland rédigera un article spécialisé sur ce sujet d'actualité mondiale. Il partagera en outre ses observations sur la démarche pour l'après-2015 dans un numéro spécial de la Revue internationale de l'éducation – Annales de l'apprentissage tout au long de la vie. Son travail comble une grave lacune dans la recherche scientifique, étant donné que les données dans ce domaine sont minimales. Sa contribution sera un outil décisif de sensibilisation mondiale à l'éducation des adultes.

Mme Olena Vasylenko (chercheuse scientifique principale, département d'andragogie, institut d'éducation pédagogique et andragogique, académie nationale des sciences pédagogiques, Ukraine) a poursuivi son étude « Développer l'éducation non formelle des adultes en Ukraine à l'appui des expériences mondiales ». Mme Vasylenko continuera son activité de recherche dans ce domaine ainsi que l'échange de ses résultats dans son pays et d'autres régions du monde. Elle a déjà partagé avec ses collègues les connaissances qu'elle a acquises à l'UIL, et renforcé la coopération avec ce dernier par l'adhésion de son institut au réseau mondial ALADIN de documentation et d'information sur l'éducation des adultes.

L'appel à candidatures pour les stages de recherche CONFITEA 2016 sera diffusé en mars prochain. Inauguré en 2012, ce programme de stages de recherche permet aux experts en éducation issus des États membres de l'UNESCO d'entamer ou de poursuivre un travail qui profite à l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie dans leurs pays.

Ce programme de stages est essentiellement financé par des dons privés, octroyés par le pédagogue britannique Peter Jarvis et sa maison d'édition Taylor & Francis, ainsi que le Centre Nomura pour l'éducation intégrée tout au long de la vie au Japon.